

République Française

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES

Département du CANTAL

SÉANCE du 20 mai 2022

N° 30 / 2022

Conseillers en exercice : 15 L'an deux mil vingt-deux, le vingt mai, à vingt heures trente, le Conseil
Présents : 13 Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance
Pouvoir(s) : 2 ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Georges, sous la
Absent(s) excusé(s) : 2 présidence de Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU.
Votants : 15

Présents : Mesdames, Messieurs Jean-Jacques MONLOUBOU, Bernadette ALBARET, Alain ANDRIEUX, Béatrice ANTONY, Bernadette ANTONY, Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE, Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO, Jean-Paul BERTHET, Martine BERTRAND, Paul CHALVET, Daniel MALLET, Romain MALLET et Matthieu VILLENEUVE.

Absents excusés : M. Guillaume CASTEL et Mme Angélique GERBERT.

Pouvoirs : Guillaume CASTEL donne pouvoir à Jean-Jacques MONLOUBOU.

Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET.

Secrétaire de séance : Daniel MALLET.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 24/06/2022 et que la convocation avait été faite le 14 mai 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/06/2022

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

**OBJET : AVENANTS DE PROLONGATION DE DÉLAIS AU MARCHÉ DE RÉHABILITATION
DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE_LOTS 1 À 9**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que, dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, les ordres de services, point de départ du délai d'exécution du marché comme stipulé dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), ont été notifiés en date du 4 juin 2021 aux entreprises suivantes :

- Lot 1 _ Démolition – gros œuvre – façades : SARL Entreprise SALESSE
- Lot 2 _ Charpente bois : MEYRIAL-LAGRANGE Cyril
- Lot 3 _ Couverture – zinguerie : MEYRIAL-LAGRANGE Cyril
- Lot 4 _ Menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois : SARL MIRAMONT – Les Menuiseries de la Florizane
- Lot 5 _ Plâtrerie – isolation – peinture : SARL Auvergne Isoplac
- Lot 6 _ Carrelage – faïence : SARL NG Les Chapes d'Olt
- Lot 7 _ Plomberie – sanitaire – chauffage – ventilation : EURL Société CALMELS PETITFOUR
- Lot 8 _ Electricité : SARL MOURGUES Serge
- Lot 9 _ Serrurerie : SARL PRIVAT

Considérant que depuis cette date, et en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, de travaux complémentaires non prévus au marché initial mais rendus nécessaires après la phase de démolition et de la pénurie de matières premières, le délai d'exécution initial de 9 mois n'a pu être tenu, il conviendrait de le prolonger.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

● **DÉCIDE** de prolonger le délai d'exécution du marché de réhabilitation de l'ancien presbytère de 10 mois, soit jusqu'au 3 janvier 2023 inclus pour les lots suivants :

- Lot 1 _ Démolition – gros œuvre – façades : SARL Entreprise SALESSE
- Lot 2 _ Charpente bois : MEYRIAL-LAGRANGE Cyril
- Lot 3 _ Couverture – zinguerie : MEYRIAL-LAGRANGE Cyril
- Lot 4 _ Menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois : SARL MIRAMONT – Les Menuiseries de la Florizane
- Lot 5 _ Plâtrerie – isolation – peinture : SARL Auvergne Isoplac
- Lot 6 _ Carrelage – faïence : SARL NG Les Chapes d'Olt
- Lot 7 _ Plomberie – sanitaire – chauffage – ventilation : EURL Société CALMELS PETITFOUR
- Lot 8 _ Electricité : SARL MOURGUES Serge
- Lot 9 _ Serrurerie : SARL PRIVAT

● **PRÉCISE** que l'avenant de prolongation de la durée du marché n'implique pas d'augmentation du montant du marché ;

● **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants correspondants.

Pour : 15 voix

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jean-Jacques MONLOUBOU





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 1 _ Démolition – gros œuvre – façades : Entreprise SALESSE
6 Allée des Tilleuls – Le Bourg 15230 PIERREFORT
Tél : 04.71.23.39.48 / email : daniel.salesse@wanadoo.fr
SIRET : 343 192 134 00017

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 1 : Démolition – gros œuvre – façades
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ Date de la notification du marché public : 27 avril 2021

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ Montant du marché public (marché initial + avenants) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 71.431,17 €
- Montant TTC : 85.717,40 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 2 _ Charpente bois : Ets MEYRIAL-LAGRANGE Cyril
9 rue de la Tranchée – ZA Rozier Coren 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 06.30.60.44.38 / Mail : cyrilmeyriallagrange@orange.fr
SIRET : 437 619 398 00021

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 2 : Charpente bois
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ **Date de la notification du marché public :** 27 avril 2021

■ **Date d'échéance de la période d'exécution en cours :** 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ **Montant du marché public (marché initial + avenant) :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 23.886,31 €
- Montant TTC : 28.663,57 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 3 _ Couverture – zinguerie : Ets MEYRIAL-LAGRANGE Cyril
9 rue de la Tranchée – ZA Rozier Coren 15100 SAINT-LOUR
Tél : 06.30.60.44.38 / Mail : cyrilmeyriallagrange@orange.fr
SIRET : 437 619 398 00021

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 3 : Couverture – zinguerie
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ Date de la notification du marché public : 27 avril 2021

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 15.969,00 €
- Montant TTC : 19.162,80 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 4 _ Menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois : SARL MIRAMONT – Les Menuiseries de la Florizane
4 ZI de la Florizane 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04.71.60.37.21 / Mail : menuiseriesdelafloziane@orange.fr
SIRET : 491 301 545 00019

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 4 : Menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ Date de la notification du marché public : 27 avril 2021

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ Montant du marché public (marché initial + avenant) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 46.694,44 €
- Montant TTC : 56.033,32 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 5 _ Plâtrerie – isolation – peinture : SARL Auvergne Isoplac
Le Sailhant 15100 ANDELAT
Tél : 04.71.60.91.29 / Mail : auvergne-isoplac@orange.fr
SIRET : 499 249 514 00021

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 5 : Plâtrerie – isolation – peinture
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ Date de la notification du marché public : 27 avril 2021

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 30.103,73 € (tranche ferme) / 6.439,45 € (tranche conditionnelle) / 668,15 € (option 1)
- Montant TTC : 36.124,48 € (tranche ferme) / 7.727,34 € (tranche conditionnelle) / 801,78 € (option 1)

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 6 _ Carrelage – faïence : SARL NG Les Chapes d'Olt
ZA des Tumulus 12130 PIERREFICHE D'OLT
Tél : 05.65.70.48.94 / Mail : contact@chapeliquidedolt.fr

SIRET : 514 676 147 00010

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 6 : Carrelage – faïence
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ **Date de la notification du marché public :** 27 avril 2021

■ **Date d'échéance de la période d'exécution en cours :** 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ **Montant du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 7.893,45 € (tranche ferme) / 2.614,40 € (tranche conditionnelle) / -675,00 € (option 1)
- Montant TTC : 9.472,14 € (tranche ferme) / 3.137,28 € (tranche conditionnelle) / -810,00 € (option 1)

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 7 _ Plomberie – sanitaire – chauffage – ventilation : EURL Société CALMELS PETITFOUR
21 av du Commandant Delorme 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04.71.60.02.63 / Mail : sarl.calmels@wanadoo.fr

SIRET : 454 062 704 00035

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 7 : Plomberie – sanitaire – chauffage – ventilation
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ Date de la notification du marché public : 27 avril 2021

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 5.875,20 €
- Montant TTC : 7.050,24 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 8 _ Électricité : SARL MOURGUES Serge
3 rue de la Planèze 15100 SAINT-LOUR
Tél : 04.71.60.05.91 / Mail : contact@mourguesserge.com
SIRET : 330 032 830 00011

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n° 8 : Électricité
Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ Date de la notification du marché public : 27 avril 2021

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 6.528,23 €
- Montant TTC : 7.833,88 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE12

DECISION DE RECONDUCTION ¹

Le formulaire EXE12 est un modèle, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, pour formaliser sa décision de reconduire un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Saint-Georges, 2 place de l'Église – Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n° 9 _ Serrurerie : SARL PRIVAT
5 rue de Millepertuis – ZAC de Volzac 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04.71.60.44.21 / Mail : privat3@wanadoo.fr
SIRET : 349 454 629 00024

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Lot n°9 : *Serrurerie*

Restauration de l'ancien presbytère : aménagement d'un logement et d'une salle communale
Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

■ Date de la notification du marché public : 27 avril 2021

■ Date d'échéance de la période d'exécution en cours : 3 mars 2022 (soit 9 mois à compter de l'ordre de service établi le 3 juin 2021)

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8.004,00 €
- Montant TTC : 9.604,80 €

D - Récapitulatif des décisions de reconduction

(Indiquer, ci-dessous, toutes les décisions de reconduction qui ont déjà été prises par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, concernant le marché public. Préciser, pour chacune d'entre elles, sa date, la durée de reconduction décidée ainsi que la nouvelle date d'échéance du marché public.)

Décision de reconduction du chantier pour 10 mois à compter du 4 mars 2022 pour les lots 1 à 9

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

E - Décision du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Le marché public, identifié ci-dessus, est reconduit pour la période allant du 04/03/2022 au 03/01/2023 inclus

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)*